FRC 2. f 13892

*LIBERTÉ.* *ÉGALITÉ.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Français
13892
Cre
fol
Fre
26742

# PROGRAMME

DE LA

# FÊTE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE.

PENDANT toute la matinée du 1.er Vendémiaire, des salves d'artillerie se feront entendre de deux en deux heures.

A midi, le Directoire exécutif, accompagné des Ministres, de l'État-major de la 17.e Division, et de sa garde, sortira du Palais national du Directoire, suivra la rue de Vaugirard, et se rendra, par les Boulevarts, à l'Hôtel national des Invalides, où il entrera par la porte du sud.

Tous les Militaires blessés seront réunis dans la ci-devant église des Invalides; une musique militaire placée dans la tribune du fond, jouera des airs patriotiques.

Le Directoire exécutif se placera sur une estrade;

A

THE NEWBERRY
LIBRARY

le Président prononcera un discours ; la musique exécutera un chant de victoire.

Les Militaires blessés auront précédemment élu trois de leurs camarades qui, par des actions d'éclat dans plusieurs batailles, par leur patriotisme et leur bonne conduite dans la maison qu'ils habitent, auront mérité de recevoir, *pour le Corps entier*, les témoignages de la reconnaissance nationale.

Ces trois Militaires seront présentés au Directoire exécutif par le Commandant des Invalides, qui proclamera à haute voix leurs noms et celui des armées où ils ont servi. Le président du Directoire leur donnera l'accolade ; il leur offrira, au nom du Peuple français, une couronne de laurier et une médaille d'argent. Sur l'un des côtés de la médaille seront écrits ces mots, *la République française à ses Défenseurs ;* l'autre côté portera la figure de la République présentant une couronne de laurier.

Le Directoire exécutif ira reprendre ses voitures à la même porte par laquelle il sera entré, et se rendra au Champ-de-Mars.

Une voiture sera préparée pour les trois Militaires invalides couronnés. Un détachement d'Invalides marchera à la suite.

Une salve d'artillerie annoncera l'arrivée du Directoire exécutif et du cortége au Champ-de-Mars.

Les Élèves de l'École des Trompettes attendront le

Directoire et le cortége à la porte du Champ-de-Mars, et les précéderont dans leur marche vers le Tertre.

Le Directoire exécutif montera sur l'estrade placée aux pieds de la statue de la Liberté.

Les Ministres et l'État-major se rangeront autour de lui.

Des places seront réservées pour le Corps diplomatique.

Les Autorités constituées, l'Institut national, les Professeurs des Écoles centrales, seront des deux côtés du Tertre.

Les Militaires blessés, un groupe de pères et de mères de Défenseurs de la Patrie morts les armes à la main, défileront devant le Directoire exécutif, et viendront occuper une enceinte placée à l'un des deux côtés du Tertre. Les trois Invalides couronnés y auront une place d'honneur.

Plusieurs trophées seront élevés des deux côtés du Tertre. L'un portera pour inscription, *aux Braves qui sont morts pour la République ;* l'autre, *à nos intrépides Armées ;* un troisième, *aux Législateurs de la République ;* un quatrième, *aux Magistrats de la République ;* un cinquième, *aux Écrivains patriotes ;* un sixième, *aux vrais Amis de la Constitution de l'an 3.*

Le Conservatoire de musique jouera une symphonie.

Le Président du Directoire prononcera un discours.

Les Élèves du Conservatoire chanteront un hymne analogue à la Fête.

La Force armée exécutera des manœuvres et évolutions militaires.

Le Conservatoire de musique exécutera un chant patriotique.

Une salve d'artillerie annoncera la fin des cérémonies.

Les Troupes se rangeront sur deux files, au milieu desquelles le Directoire exécutif passera pour se rendre à l'École militaire.

Alors les *courses* commenceront.

Les Membres du Bureau central seront *Juges des jeux.*

## COURSE À PIED.

A un signal donné par les Tambours, les Concurrens partiront, par pelotons de vingt-cinq hommes, d'une barrière située près des deux termes qui forment la porte du *Champ-de-Mars.*

Le but de la course sera placé près du Tertre du milieu.

Les deux Concurrens qui arriveront les premiers de leur peloton, recevront chacun, des mains des Juges, une plume qu'ils attacheront à leurs chapeaux.

Lorsque tous les pelotons auront couru, les Vainqueurs dans ces *courses d'essai,* redescendront, précédés des Trompettes, vers la barrière du départ, pour fournir la *course décisive.*

Les prix appartiendront aux vainqueurs dans cette dernière course.

## COURSE À CHEVAL.

Les Juges des jeux, précédés d'une Musique militaire, viendront se placer sur une estrade près du terme de la course à cheval, à droite de l'entrée du Cirque.

Les Concurrens partiront, à un signal donné par les Trompettes, d'une tente placée à gauche de l'entrée du Cirque; ils en parcourront toute l'arêne entre le talus et le rang de peupliers; et après avoir achevé le tour entier, ils le doubleront jusqu'à l'estrade des Juges.

Il n'y aura qu'une seule course à cheval, à moins qu'il n'y ait plus de six Concurrens.

## COURSES SUR DES CHARS.

Il y aura autant de *courses d'essai* qu'il y aura de fois deux Coureurs. S'ils se trouvent en nombre impair, le dernier inscrit sera exclus.

Deux chars partiront à-la-fois, l'un à droite, l'autre à gauche d'une barrière placée à quelque distance de l'entrée du Champ-de-Mars.

Les Concurrens parcourront, chacun en même temps, l'un des côtés du Champ-de-Mars, d'abord en dehors des peupliers, et ensuite par le milieu du Cirque.

Dans cette course, chacun d'eux sera tenu de passer entre des bornes mobiles placées en deux différens endroits de chaque côté du Champ-de-Mars.

Le Coureur qui reviendra le premier à la barrière du

départ sans renverser de bornes, sera Vainqueur dans la Course d'essai.

Le Coureur qui, sans avoir renversé de bornes, arrivera le dernier, sera préféré à celui qui, ayant renversé une borne dans sa course, ne l'aurait devancé que de trois longueurs de Char au plus.

Le Coureur qui aura renversé des bornes dans les deux endroits où elles seront placées, n'aura aucun droit au prix, même en arrivant le premier.

Des écharpes seront données par les Juges des jeux aux Vainqueurs dans les *Courses d'essai.*

Eux seuls auront droit aux prix.

Ils ne pourront être qu'en nombre pair. S'ils sont au nombre de trois, le sort désignera celui qui doit être exclus de la *Course décisive*; les Juges lui donneront un Sabre pour dédommagement et comme *troisième prix.*

S'ils sont au nombre de quatre, les bornes mobiles seront écartées à une assez grande distance les unes des autres pour laisser passer deux Chars ; et alors deux Chars partiront à-la-fois de chaque côté de la barrière pour la Course décisive.

Les Courses finies, les Vainqueurs seront conduits en pompe à l'École militaire, où ils recevront leurs PRIX.

Les Spectateurs sont invités à ne point entrer dans le Cirque, et les Militaires à cheval à ne point le traverser pour voir passer les Coureurs.

Les Concurrens eux-mêmes ne doivent point paraître dans l'arêne avant que leur tour pour courir ne soit venu.

( A deux heures après midi, l'entrée au Tertre sera fermée ).

*Nota.* Comme la fête durera la journée presqu'entière, on aura soin de dresser de grandes tentes où pourront se placer des Restaurateurs, et où il y aura des tables et des chaises.

Après les cérémonies et jeux exécutés au Champ-de-Mars, il y aura, dans les Champs-Élysées, une illumination et des danses.

*Le Ministre de l'Intérieur,*

FRANÇOIS (de Neufchâteau).

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
Fructidor an V.